

✓ Périodique trimestriel

n°34 mars 95

Bureau de dépôt:
Bruxelles 4

Editeur responsable:
Claude De Broyer
Av. A. Rodin, 21
1050 BRUXELLES

L'ECHO de L'EGOUT

Périodique d'information
commun à:

la Commission
de Protection des Sites
Spéléologiques

la Commission Wallonne
d'Etude et de Protection
des Sites Souterrains

la Commission Bruxelloise
d'Etude et de Protection
des Sites Souterrains



COMMISSION WALLONNE
D'ETUDE ET DE PROTECTION
DES SITES SOUTERRAINS

association sans but lucratif
pour la sauvegarde des sites karstiques
et des eaux souterraines

Chers amis, chères amies, chers membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale de la C.W.E.P.S.S. qui se tiendra cette année, dans un souci de décentralisation, dans les locaux de la S.S.N au Château de Géronsart, Rue Pont de Briques, 1 à 5100 Jambes le samedi 25 mars 1995 dès 10 heures.

A cette occasion, les Atlas du Karst Wallon de Namur, Liège et Luxembourg vous seront présentés et consultables sur place.

A l'ordre du jour:

1. Approbation du P.V. de la dernière assemblée générale.
2. Rapport et bilan des activités par le président.
3. Rapport financier par le trésorier.
4. Approbation des comptes 1994.
5. Campagne et projets 1995.
6. Approbation du budget 1995.
7. Election des administrateurs.
4 postes sont à pourvoir. Les candidatures doivent parvenir par écrit à l'attention du président pour le 23 mars 1995 au plus tard. (*)
8. Election de deux vérificateurs aux comptes

Le secrétaire.
J-P. Bartholeyns.

Le président.
G. Thys.

la CWEPSS est la section régionale wallonne de
la COMMISSION DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES

siège social: 26, Clos de Pommiers - 1310 La Hulpe

secrétariat permanent: 21, avenue A. Rodin - 1050 Bruxelles - Tél: 02/647 54 90 - CGER: 001-1518590-34



L'Assemblée générale de la C.P.S.S. se tiendra cette année dans les locaux de la S.S.N. au Château de Géronsart, Rue Pont de Briques, 1 à 5100 Jambes le samedi 25 mars 1995 dès 10 heures.

A l'ordre du jour:

1. Approbation du P.V. de la dernière assemblée générale.
2. Rapport et bilan des activités par le président.
3. Rapport financier par le trésorier.
4. Approbation des comptes 1994.
5. Campagne et projets 1995.
6. Approbation du budget 1995.
7. Election des administrateurs.
Les candidatures aux postes d'administrateur vacants doivent parvenir par écrit à l'attention du président pour le 23 mars 1995 au plus tard. (*)
9. Election de deux vérificateurs aux comptes

Bienvenue à tous,

Le secrétaire.
J-P. Bartholeyns

Le président.
Cl. De Broyer

(*) 21, Av. A. Rodin à 1050 Bruxelles.